

*Anti-inflation—Loi*

Certaines voix se sont élevées pour rappeler au gouvernement que les temps étaient difficiles, que le prix de bien des produits s'accroissait rapidement; le taux d'inflation étant d'au moins 10 p. 100, sans compter les autres facteurs, on a demandé au gouvernement de faire quelque chose, de contrôler l'économie, d'intervenir dans la situation économique, etc. C'est très intéressant, car d'une façon générale presque sans exception, ceux qui réclament avec le plus de véhémence l'imposition de contrôles sont ceux-là qui, depuis toujours, s'opposent à l'intervention du gouvernement, c'est-à-dire les hommes d'affaires, les partisans de la libre entreprise, les capitalistes.

Si l'on en juge par les comptes rendus du discours que le premier ministre a prononcé à Assiniboia, en Saskatchewan, les contrôles proposés par le gouvernement ont été bien reçus des agriculteurs, des gens souvent considérés comme les plus indépendants. J'en aurai plus long à dire à ce sujet dans quelques minutes.

Il est intéressant de constater que les réglementations prônées par les conservateurs sont imposées maintenant par les libéraux, les deux partis défenseurs de la libre entreprise, qui de tout temps ont averti les Canadiens des dangers de voter pour le parti néo-démocrate parce que celui-ci leur imposerait des réglementations socialistes. Monsieur l'Orateur, si les réglementations qu'on nous propose ressemblaient à des réglementations socialistes, je n'aurais pratiquement plus rien à faire ici, pas plus que les autres membres de mon parti. Néanmoins, il s'agit bel et bien de réglementations et voilà donc les partis de la libre entreprise qui les imposent après avoir protesté leurs grands dieux que les socialistes menaçaient le pays de le faire. Un de ces partis s'est montré, en 1974, en faveur d'un gel des prix et de certaines mesures de contrôle. L'autre parti a déclaré que ce programme ne fonctionnerait jamais et qu'il était inapplicable. Maintenant nous voici en décembre 1975 avec les libéraux et les conservateurs qui ont fait volte-face pour éviter, je suppose, une collision en pleine route.

J'ai le plus grand respect et la plus grande considération pour le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). Il est un des rares resté fidèle à lui-même, il est honnête et sans détour. En fait, je préférerais de beaucoup vivre sous un régime de restrictions et de réglementations avec lui comme premier ministre. Mais il a manqué le ligne d'arrivée. C'est l'autre qui a crié aux Canadiens sur tous les toits que les réglementations ne fonctionneraient pas et ne pouvaient être mises en vigueur, c'est lui qui, maintenant qu'il est premier ministre, pousse le Parlement à adopter ce bill.

Comme l'a dit le premier ministre de la Colombie-Britannique, les partis de la libre entreprise m'embrouillent les idées. Les uns déclarent: «Ne votez pas pour le NPD, ils introduiront des mesures de contrôle socialistes, et ils interviendront dans le secteur de l'entreprise privée.» Et pourtant quels sont ceux qui exigent aujourd'hui ces mesures et réglementations? Les libéraux et les conservateurs.

**Une voix:** Ils sont en Colombie-Britannique.

**M. Benjamin:** Quand les socialistes le font, comme en Colombie-Britannique, on crie au voleur dans les rangs des apôtres de la libre entreprise et des hommes d'affaires. Mais ce sont les mêmes qui soutiennent pourtant le parti conservateur, quelle que soit la signification de cette étiquette, et qui demandent que le gouvernement du Canada, aux mains des libéraux, fasse quelque chose pour mettre fin à l'inflation. Il y a vraiment de quoi s'embrouiller.

**Une voix:** Vous êtes un embrouillé de naissance!

**M. Benjamin:** Je préfère m'embrouiller sans aide, si cela ne vous dérange pas.

● (2040)

Au même moment où le gouvernement établit des contrôles, les libéraux persistent à dire qu'ils n'aiment pas les contrôles mais qu'ils ne voient aucun autre moyen de se sortir de l'ornière actuelle. Je rappelle à mes honorables amis, les libéraux et les conservateurs, que c'est leur prétendu système de libre entreprise qui nous a entraînés dans ces difficultés.

Les deux partis prônant la libre entreprise voudraient voir des contrôles établis sur une base temporaire, les conservateurs préférant un blocage de 90 jours et les contrôles limités à 18 mois, et les libéraux souhaitant des contrôles pendant deux ou trois ans. Cela soulève certaines questions. Tout d'abord, quelles sortes de contrôles peut-on attendre d'un gouvernement de l'un de ces deux partis qui en rejettent le principe même? Ils ont déclaré tous deux qu'ils n'y croyaient pas, qu'ils ne les aimaient pas, et qu'ils n'en voulaient pas. Comment les travailleurs du Canada, les retraités, les non-syndiqués, pourraient-ils se fier à un gouvernement qui décrète des contrôles auxquels il ne croit pas?

C'est ce qui explique surtout le scepticisme des classes ouvrières à l'égard des institutions politiques du Canada et du prétendu programme de lutte contre l'inflation. A mon avis, ce scepticisme est pleinement justifié. Le programme proposé est extrêmement strict et limitatif sur les traitements et les salaires mais très lâche et imprécis pour le reste. Il est la preuve manifeste que les libéraux ne croient pas au contrôle de l'économie. Ils veulent contrôler les traitements et les salaires et presque rien d'autre.

J'ai même entendu parler de dames de trottoir qui se renseignaient auprès du ministère du Revenu national et de la Commission de lutte contre l'inflation; elles se demandent si les restrictions de salaires touchent et, dans l'affirmative, si les directives sur la productivité les concernent aussi. Si les belles de nuit peuvent accroître leur productivité sans majorer leur tarif, elles s'en trouveront avantagées, tous comme les hommes d'affaires et les autres membres des professions libérales.

La deuxième question est la suivante: qu'arrivera-t-il une fois les contrôles levés? Je n'ai pas entendu le ministre des Finances dire un seul mot là-dessus. L'inflation va-t-elle recommencer à se déchaîner librement? Dans l'affirmative, quel est le but de cette réglementation dite temporaire? Pour quelles raisons croit-on que les causes de l'inflation auront disparu en 1978 si la réglementation ne s'attaque qu'aux symptômes et non à la racine du mal?

Quand le premier ministre a annoncé son programme le Jour d'action de grâce, au moment où les commis des supermarchés se dépêchaient de changer les prix sur les boîtes de conserve et les autres produits, il a déclaré que l'inflation ne pourrait être jugulée alors qu'il prétendait l'avoir fait en 1969 et 1970 à moins que la mentalité des Canadiens ne change radicalement. Il a dit que l'inflation était causée notamment par la psychose de la surenchère inflationniste et que cette psychose devait disparaître.

Si les gens demandent des hausses de salaire, à qui la faute? Comment les Canadiens pourraient-ils changer de mentalité? Le premier ministre n'a pas montré comment cela pourrait être fait. D'aucuns ont été jusqu'à dire, et surtout les hommes d'affaires, que le gouvernement était le responsable de la surenchère inflationniste et que les dépenses gouvernementales étaient la principale cause de l'inflation. Mes amis de l'opposition officielle critiquent